

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

OCTOBRE
2016

PRINCIPALES TENDANCES

A fin octobre 2016 et en comparaison avec la même période de 2015, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 5,4% provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières de 6,7% : droits de douane (+20,1%), TVA à l'importation (+5,8%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+1,9%) ;
- 2- l'augmentation de la TIC sur les tabacs manufacturés (+10,4%) et des autres TIC (+7,2%);
- 3- la hausse de 4,2% de la fiscalité domestique : IS (+6,5%), IR (+6,1%), TVA à l'intérieur (-5,4%), droits d'enregistrement et timbre (+5,6%) et majorations de retard (+13,5%).

Les recettes de l'IS ont augmenté de 6,5% ou +2,1 MMDH, sachant qu'à fin octobre 2015 l'IS avait enregistré une baisse de 2,5% par rapport à son niveau à fin octobre 2014 ou -848 MDH (32,7 MMDH contre 33,6 MMDH). La hausse des recettes de l'IS s'explique en grande partie par le bon comportement, durant 2015, des résultats de certaines grandes entreprises (OCP, ANRT, BCP, CIH, SODEP, cimenteries, ...).

Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte de remboursements pour un montant de 6.685 MDH à fin octobre 2016 contre 4.387 MDH à fin octobre 2015.

- 4- l'augmentation des recettes non fiscales de 7,2% en raison notamment de la rentrée de 570 MDH au titre de la cession des parts de l'Etat dans la société SOMED, de la hausse de 11,2% des recettes de monopoles (7,2 MMDH contre 6,5 MMDH) et du recul de 50% des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1,8 MMDH contre 3,6 MMDH), de 65,1% des fonds de concours (805 MDH contre 2,3 MMDH) et de 46,1% de la redevance gazoduc (820 MDH contre 1,5 MMDH).

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 70% et un taux d'émission sur engagements de 87%, contre respectivement 69% et 87% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en baisse de 0,5%, en raison de la diminution de 53,2% des émissions au titre de la compensation, conjuguée à l'augmentation de 2,1% des dépenses de personnel, de 13,7% des autres biens et services et de 1,9% des charges en intérêts de la dette ;
- des dépenses d'investissement émises en augmentation de 12%, passant de 43,2 MMDH à fin octobre 2015 à 48,4 MMDH à fin octobre 2016.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 7,9 MMDH contre un solde négatif de 2 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 31,4 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 9,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST), contre un déficit du Trésor de 37,7 MMDH à fin octobre 2015 compte tenu d'un solde positif de 7,4 MMDH dégagé par les CST.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 3,3 MMDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe et de 965 MDH représentant la part de l'Etat dans la cession de 40% du capital de Marsa Maroc.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR
(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Octobre 2015	LF 2016	Octobre 2016	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	166 074	209 156	175 035	84%	5,4%
1.1- Recettes fiscales :	147 513	191 695	155 283	81%	5,3%
Impôts directs	64 481	85 504	68 579	80%	6,4%
Impôts indirects	63 906	81 008	65 576	81%	2,6%
Droits de douane	6 360	7 903	7 641	97%	20,1%
Droits d'enregistrement et de timbre	12 766	17 280	13 487	78%	5,6%
1.2- Recettes non fiscales :	16 246	14 161	17 422	123%	7,2%
Monopole et participations	6 506	8 330	7 235	87%	11,2%
Privatisation	0	0	570		
Domaine	218	350	218	62%	0,0%
Autres recettes ⁽¹⁾	9 522	5 481	9 399	171%	-1,3%
1.3- Recettes de certains CST :	2 315	3 300	2 330	71%	0,6%
Fonds de soutien prix prdts alimentaires	178	800	242	30%	36,0%
Fonds spécial routier	2 137	2 500	2 088	84%	-2,3%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽²⁾	168 043	212 443	167 184	79%	-0,5%
2.1- Biens et services :	127 372	167 809	134 881	80%	5,9%
Personnel	85 626	106 776	87 411	82%	2,1%
Autres biens et services	41 746	61 033	47 470	78%	13,7%
2.2- Intérêts de la dette :	24 091	28 284	24 548	87%	1,9%
Intérieure	21 197	24 299	21 731	89%	2,5%
Extérieure	2 894	3 985	2 817	71%	-2,7%
2.3- Compensation	16 580	16 350	7 755	47%	-53,2%
- Fonds de soutien prix prdts alimentaires	0	800	300	38%	
3- SOLDE ORDINAIRE	-1 969	-3 287	7 851		
4- INVESTISSEMENT⁽²⁾	43 167	63 892	48 359	76%	12,0%
- Fonds spécial routier	2 123	2 500	2 164	87%	1,9%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	7 403	12 229	9 114		
6- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽³⁾	-37 733	-54 950	-31 394		
7- VARIATION INSTANCES	-5 384	0	-1 426		
8- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-43 117	-54 950	-32 820		
9- FINANCEMENT INTERIEUR :	45 160	32 741	30 903		
Dont :					
Adjudications	38 584		12 227		
Dépôts au Trésor	-54		5 025		
Compte courant à BAM	-817		913		
10- FINANCEMENT EXTERIEUR :	-2 043	22 209	1 917		
Tirages et dons	5 979	26 796	9 182		
Amortissement	-8 022	-4 587	-7 265		

(1) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(2) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances)

(3) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2016.

RECETTES ORDINAIRES					
	Octobre 2015	LF 2016	Octobre 2016	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	147 513	191 695	155 283	81%	5,3%
IMPÔTS DIRECTS	64 481	85 504	68 579	80%	6,4%
<i>Taxe Professionnelle</i>	297	317	307	97%	3,4%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	32 708	44 255	34 823	79%	6,5%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	30 122	38 614	31 953	83%	6,1%
<i>Taxe d'Habitation</i>	27	46	30	65%	11,1%
<i>Majorations de retard</i>	1 283	2 226	1 456	65%	13,5%
<i>Autres⁽¹⁾</i>	44	46	10	22%	-77,3%
DROITS DE DOUANE	6 360	7 903	7 641	97%	20,1%
IMPÔTS INDIRECTS	63 906	81 008	65 576	81%	2,6%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :	20 727	25 500	21 783	85%	5,1%
<i>Tabacs manufacturés</i>	7 097	9 050	7 832	87%	10,4%
<i>Produits énergétiques</i>	12 437	14 850	12 672	85%	1,9%
<i>Autres</i>	1 193	1 600	1 279	80%	7,2%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	43 179	55 508	43 793	79%	1,4%
<i>à l'intérieur</i>	16 776	22 122	15 862	72%	-5,4%
<i>à l'importation</i>	26 403	33 386	27 931	84%	5,8%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	12 766	17 280	13 487	78%	5,6%
RECETTES NON FISCALES	16 246	14 161	17 422	123%	7,2%
<i>Domaine</i>	218	350	218	62%	0,0%
<i>Monopoles et participations</i>	6 506	8 330	7 235	87%	11,2%
<i>Privatisation</i>	0	0	570		
<i>Fonds de concours</i>	2 305	0	805		-65,1%
<i>Recettes en atténuation de dépenses</i>	3 607	1 058	1 803	170%	-50,0%
<i>Redevance gazoduc</i>	1 521	2 000	820	41%	-46,1%
<i>Recettes diverses⁽²⁾</i>	2 089	2 423	5 971	246%	185,8%
RECETTES DE CERTAINS CST	2 315	3 300	2 330	71%	0,6%
<i>Fonds de soutien des prix produits alimentaires</i>	178	800	242	30%	36,0%
<i>Fonds spécial routier</i>	2 137	2 500	2 088	84%	-2,3%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	166 074	209 156	175 035	84%	5,4%

(1) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

(2) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries,...

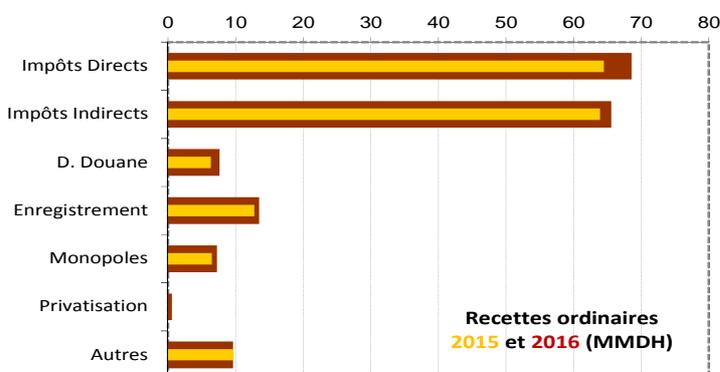
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin octobre 2016 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires de 5,4% et une baisse des dépenses ordinaires émises de 0,5%, dégagant ainsi un solde ordinaire positif de 7,9 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 32,8 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 1,9 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 30,9 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 175 MMDH contre 166,1 MMDH à fin octobre 2015, en augmentation de 5,4%.

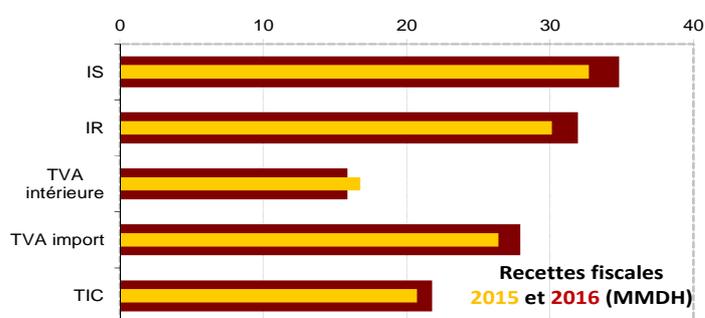
Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 6,4%, des droits de douane de 20,1%, des impôts indirects de 2,6%, des droits d'enregistrement et de timbre de 5,6% et des recettes non fiscales de 7,2%.



1.1-RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 155,3 MMDH contre 147,5 MMDH à fin octobre 2015, en hausse de 5,3%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de l'augmentation des recettes douanières de 6,7% et de la fiscalité domestique de 4,2%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 48,2 MMDH à fin octobre 2016 contre 45,2 MMDH un an auparavant, en hausse de 6,7% ou +3 MMDH par rapport à leur niveau à fin octobre 2015, sachant qu'à fin octobre 2015 les recettes douanières avaient connu une baisse de 1,7% par rapport à leur niveau à fin octobre 2014 (45,2 MMDH contre 46 MMDH).

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin octobre 2016 ont atteint 7,6 MMDH contre 6,4 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 20,1% ou +1,3 MMDH.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 27,9 MMDH à fin octobre 2016 contre 26,4 MMDH à fin octobre 2015, enregistrant ainsi une hausse de 5,8% ou +1,5 MMDH, sachant qu'à fin octobre 2015 la TVA à l'importation avait connu une baisse de 4,1% par rapport à son niveau à fin octobre 2014 (26,4 MMDH contre 27,5 MMDH). La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 10,4% ou -476 MDH et celle sur les autres produits une hausse de 9,2% ou +2 MMDH.

- TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 12,7 MMDH contre 12,4 MMDH, en augmentation de 1,9% par rapport à son niveau de fin octobre 2015 ou +235 MDH.

1.1.2-FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 97,9 MMDH à fin octobre 2016 contre 94 MMDH à fin octobre 2015, soit une augmentation de 4,2% ou +3,9 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 34,8 MMDH à fin octobre 2016 contre 32,7 MMDH un an auparavant, en augmentation de 6,5% ou +2,1 MMDH, sachant qu'à fin octobre 2015 l'IS avait enregistré une baisse de 2,5% par rapport à son niveau à fin octobre 2014 ou -848 MDH (32,7 MMDH contre 33,6 MMDH). L'augmentation des recettes de l'IS s'explique en grande partie par le bon comportement, durant l'année 2015, des résultats de certaines grandes entreprises (OCP, ANRT, BCP, CIH, SODEP, cimenteries, ...).

- Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin octobre 2016 ont enregistré une augmentation de 6,1% par rapport à leur niveau à fin octobre 2015 (32 MMDH contre 30,1 MMDH), soit +1,8 MMDH.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 21,8% ou +628 MDH par rapport à leur niveau de 2015 (3,5 MMDH contre 2,9 MMDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume, ont enregistré une augmentation de 4%.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Octobre 2015	Octobre 2016	Evolution en %
IR total	30 122	31 953	6,1%
dont IR prélevé par la DDP	7 146	7 433	4,0%

- TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin octobre 2016 se sont établies à 15,9 MMDH contre 16,8 MMDH un an auparavant, soit une baisse de 5,4% ou -914 MDH. Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte de remboursements pour un montant de 6.685 MDH à fin octobre 2016 contre 4.387 MDH à fin octobre 2015.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont été de 13,5 MMDH à fin octobre 2016 contre 12,8 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 5,6% ou +721 MDH, provenant en partie de l'augmentation des recettes de la TSAVA (+224 MDH).

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une augmentation de 9,2% résultant principalement de la hausse de 13,5% des majorations de retard.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 17,4 MMDH contre 16,2 MMDH un an auparavant, en hausse de 7,2% ou +1,2 MMDH, en raison notamment de la rentrée de 570 MDH au titre de la cession des parts de l'Etat dans SOMED, de l'augmentation de 11,2% des recettes de monopoles, conjuguée à la baisse de 50% des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,8 MMDH contre 3,6 MMDH), de 65,1% des fonds de concours (805 MDH contre 2,3 MMDH) et de 46,1% de la redevance gazoduc (820 MDH contre 1,5 MMDH).

- Monopole et participations

Les recettes des monopoles et participations ont atteint 7,2 MMDH à fin octobre 2016 contre 6,5 MMDH à fin octobre 2015, en hausse de 11,2% ou +729 MDH.

Les recettes à fin octobre 2015 tiennent compte d'un montant de 1,7 MMDH au titre de l'attribution des licences 4G.

Les recettes à fin octobre 2016 ont été versées notamment par l'OCP (2 MMDH contre 1 MMDH), Maroc Télécom (1,4 MMDH contre 1,6 MMDH), l'Agence nationale de la conservation foncière (1,3 MMDH), Marsa Maroc (750 MDH contre 250 MDH) et Bank Al-Maghrib (368 MDH contre 591 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	Octobre 2015	LF 2016	Octobre 2016	Taux de réalis.
B.A.M	591	660	368	56%
I.A.M	1 597	1 550	1 426	92%
O.C.P	1 000	2 000	2 000	100%
ANCFCC	0	1 500	1 250	83%
C.D.G	0	350	0	0%
Autres	3 318	2 270	2 191	97%
TOTAL	6 506	8 330	7 235	87%

- Privatisation

A fin octobre 2016, la cession des parts de l'Etat dans la société SOMED a rapporté 570 MDH, sachant qu'aucune opération à ce titre n'a été réalisée un an auparavant.

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une baisse de 1,3% qui s'explique notamment par la diminution de 50% des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,8 MMDH contre 3,6 MMDH), de 65,1% des fonds de concours (805 MDH contre 2,3 MMDH) et de 46,1% de la redevance gazoduc (820 MDH contre 1,5 MMDH).

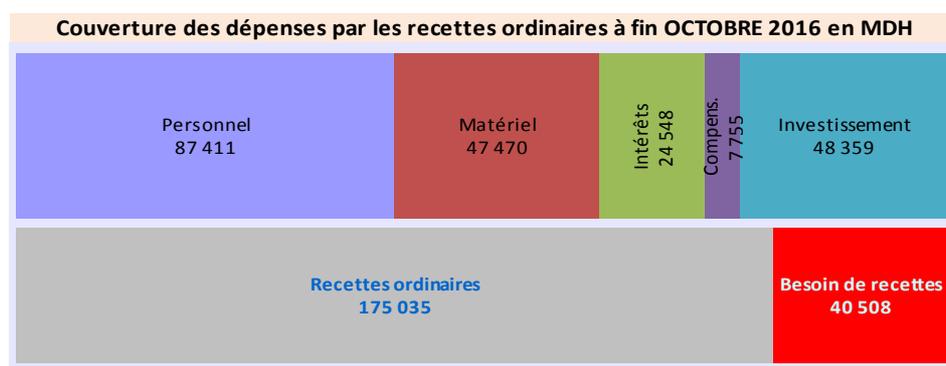
Structure des recettes ordinaires

A fin octobre 2016, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 92,9% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 43,8 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	43 793	▲ 1,4%	25,0%
	- à l'importation	27 931	▲ 5,8%	16,0%
	- à l'intérieur	15 862	▼ 5,4%	9,1%
2	Impôt sur les sociétés	34 823	▲ 6,5%	19,9%
3	Impôt sur le revenu	31 953	▲ 6,1%	18,3%
4	Droits d'enregistrement	13 487	▲ 5,6%	7,7%
5	TIC prod. énergétiques	12 672	▲ 1,9%	7,2%
6	TIC tabacs manufacturés	7 832	▲ 10,4%	4,5%
7	Droits de douane	7 641	▲ 20,1%	4,4%
8	Monopoles	7 235	▲ 11,2%	4,1%
9	Rec. atténuation dép. dette	1 803	▼ 50,0%	1,0%
10	Majorations de retard	1 456	▲ 13,5%	0,8%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin octobre 2016, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 104,7% contre 98,8% un an auparavant. Ainsi, à fin octobre 2016, 49,9% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 27,1% aux dépenses de matériel et 14% aux charges en intérêts de la dette.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

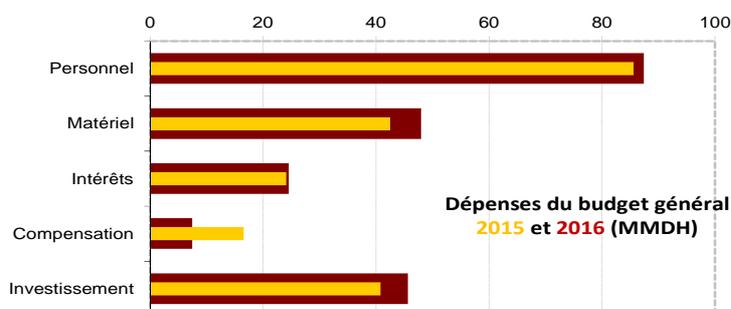
A fin octobre 2016, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 347,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 70% contre 69% à fin octobre 2015. Le taux d'émission sur engagements a été de 87%, soit le même taux un an auparavant.

	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	184 694	148 985	142 850	81%	96%
Investissement	79 508	64 086	45 605	81%	71%
C.S.T	160 331	76 152	55 832	47%	73%
SEGMA	6 462	3 547	1 854	55%	52%
Dette	69 192	55 108	55 108	80%	100%
TOTAL	500 187	347 878	301 249	70%	87%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 243,6 MMDH à fin octobre 2016, en hausse de 0,7% par rapport à leur niveau à fin octobre 2015, en raison de la hausse des dépenses d'investissement de 11,8%, conjuguée à la diminution de 1,3% des dépenses de fonctionnement et de 2,2% des charges de la dette budgétisée¹.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	Emissions 2015	LF 2016	Emissions 2016	Réalisé	Variation
Fonctionnement	144 688	183 359	142 850	78%	-1,3%
Investissement	40 795	61 392	45 605	74%	11,8%
Dette	56 365	69 192	55 108	80%	-2,2%
TOTAL	241 848	313 943	243 563	78%	0,7%

La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 5,3% des remboursements du principal (30,6 MMDH contre 32,3 MMDH) et par la hausse de 1,9% des intérêts de la dette (24,5 MMDH contre 24,1 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 142,9 MMDH, dont 87,4 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 2,1%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 13,3% (30,3 MMDH contre 26,7 MMDH) et les charges communes ont enregistré une baisse de 22,2% (25,2 MMDH contre 32,4 MMDH) en raison de la diminution de 55% des émissions de la compensation (7,5 MMDH contre 16,6 MMDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2015	LF 2016	2016	Réalisé	Variation
Personnel	85 626	106 776	87 411	82%	2,1%
Matériel	26 701	35 101	30 261	86%	13,3%
Charges communes	32 361	38 182	25 178	66%	-22,2%
dont compensation	16 580	15 550	7 455	48%	-55,0%
Dépenses imprévues		3 300			
TOTAL	144 688	183 359	142 850	78%	-1,3%

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin octobre 2016 se sont établis à 87,4 MMDH contre 85,6 MMDH une année auparavant, soit une augmentation de 2,1% ou +1,8 MMDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 76,5 MMDH, en hausse de 1,7% par rapport à leur niveau à fin octobre 2015, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 0,7% et des rappels de 30,1%.

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 47,5 MMDH, en hausse de 13,7% ou +5,7 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine des Retraites (CMR) (10,5 MMDH contre 10,1 MMDH), aux divers établissements et entreprises publics (15,4 MMDH contre 12,1 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (4,1 MMDH contre 2,4 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 24,5 MMDH à fin octobre 2016 contre 24,1 MMDH à fin octobre 2015, en augmentation de 1,9%. Cette hausse s'explique par l'accroissement des charges en intérêts de la dette intérieure de 2,5% (21,7 MMDH contre 21,2 MMDH) et par la baisse de celles de la dette extérieure de 2,7% (2,8 MMDH contre 2,9 MMDH).

Compensation

A fin octobre 2016, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 7,8 MMDH contre des émissions de 16,6 MMDH à fin octobre 2015, en diminution de 53,2% ou -8,8 MMDH.

¹ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin octobre 2016 a été positif pour 7,9 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 2 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

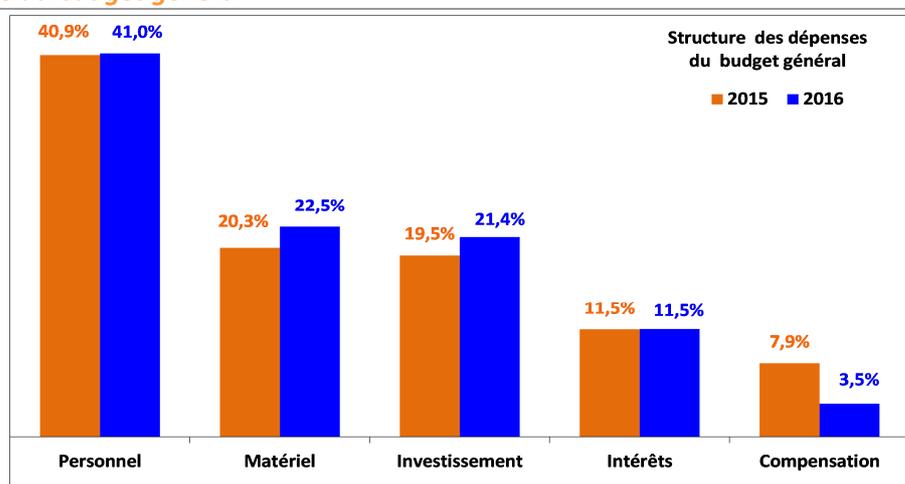
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 45,6 MMDH à fin octobre 2016 contre 40,8 MMDH un an auparavant, en hausse de 11,8%, suite à la hausse des charges communes de 41% et à la baisse des dépenses des ministères de 1,5%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 14 MMDH contre 8,3 MMDH à fin octobre 2015.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2015	LF 2016	2016	Réalisé	Var%
Investissement total :	40 795	61 392	45 605	74%	11,8%
1- Ministères	28 036	40 524	27 617	68%	-1,5%
2- Charges communes :	12 759	20 868	17 988	86%	41,0%
- Concours divers	8 300	16 353	13 983	86%	68,5%
- Ristournes d'intérêts	167	220	182	83%	9,0%
- Autres	4 292	4 295	3 823	89%	-10,9%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin octobre 2015 et fin octobre 2016 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel, des dépenses de matériel et des dépenses d'investissement, une stagnation de la part des intérêts de la dette et une baisse de la part des émissions de la compensation.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 64,8 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 14 MMDH, de la rentrée de 3,3 MMDH au titre des dons des pays du Golfe et de 965 MDH représentant la part de l'Etat dans la cession de 40% du capital de Marsa Maroc.

Les dépenses émises ont été de 55,8 MMDH, dont 44,1 MMDH au titre des comptes d'affectation spéciale (CAS).

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 9 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2016
	2015	LF 2016	2016	2015	LF 2016	2016	
C.A.S	48 537	68 015	52 151	41 057	54 779	44 083	8 068
TVA des Coll.Terr.	18 505	23 789	18 769	21 151	23 789	21 243	-2 474
I.N.D.H	2 081	3 096	2 796	1 552	3 096	1 363	1 433
Soutien prix. prd.alim.	178	800	242	0	800	300	-58
F.S. Routier	2 137	2 500	2 088	2 123	2 500	2 164	-76
F.D. Agricole	2 386	500	2 755	2 432	500	2 499	256
Remploi domanial	943	1 440	824	571	1 440	655	169
Lutte contre chômage	1 464	567	1 552	1 193	567	1 273	279
Dons des pays du CCG	1 689	13 000	3 270	1	0	109	3 161
Appui Cohés. Social	3 720	4 200	2 743	1 256	4 200	2 010	733
F.S. Habitat	1 788	2 000	1 806	1 256	2 000	1 155	651
Dévelop. Sport	847	800	525	1 089	800	518	7
Autres CAS	12 799	15 323	14 781	8 433	15 087	10 794	3 987
C. Dép. Dotation(*)	11 345	10 800	12 632	10 950	10 800	11 421	1 211
Autres C.S.T	38	121	29	318	1 128	328	-299
TOTAL	59 920	78 936	64 812	52 325	66 707	55 832	8 980

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin octobre 2016, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 1,8 MMDH contre 1,9 MMDH à fin octobre 2015, en diminution de 8,4%.

Les dépenses émises ont été de 1,9 MMDH contre 1,6 MMDH à fin octobre 2015, en hausse de 27,6%.

SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME					
	2015	LF 2016	2016	Réalisé	Variation
Exploitation :	736	0	514		-30,2%
Recettes	1 744	2 225	1 604	72%	-8,0%
Dépenses	1 008	2 225	1 090	49%	8,1%
Equipement :	-249	0	-590		136,9%
Recettes	196	781	174	22%	-11,2%
Dépenses	445	781	764	98%	71,7%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS DE LA LOI DE FINANCES

A fin octobre 2016, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 83,7% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 78,7% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 75,7%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2016 en MDH				
	LF 2016	OCTOBRE 2016	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	209 156	175 035	83,7%	34 121
1.1- Recettes fiscales :	191 695	155 283	81,0%	36 412
<i>Impôts directs</i>	85 504	68 579	80,2%	16 925
<i>Impôt sur les sociétés</i>	44 255	34 823	78,7%	9 432
<i>Impôt sur le revenu</i>	38 614	31 953	82,7%	6 661
<i>Impôts indirects</i>	81 008	65 576	81,0%	15 432
<i>TVA à l'intérieur</i>	22 122	15 862	71,7%	6 260
<i>TVA à l'importation</i>	33 386	27 931	83,7%	5 455
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	25 500	21 783	85,4%	3 717
<i>Droits de douane</i>	7 903	7 641	96,7%	262
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	17 280	13 487	78,0%	3 793
1.2- Recettes non fiscales :	14 161	17 422	123,0%	
<i>Monopole et participations</i>	8 330	7 235	86,9%	1 095
<i>Autres recettes</i>	5 831	10 187	174,7%	
1.3- Recettes de certains CST :	3 300	2 330	70,6%	970
<i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	242	30,3%	558
<i>Fonds spécial routier</i>	2 500	2 088	83,5%	412
2- DEPENSES ORDINAIRES	212 443	167 184	78,7%	45 259
2.1- Biens et services :	167 809	134 881	80,4%	32 928
<i>Personnel</i>	106 776	87 411	81,9%	19 365
<i>Autres biens et services</i>	61 033	47 470	77,8%	13 563
2.2- Intérêts de la dette :	28 284	24 548	86,8%	3 736
<i>Intérieure</i>	24 299	21 731	89,4%	2 568
<i>Extérieure</i>	3 985	2 817	70,7%	1 168
2.3- Compensation	16 350	7 755	47,4%	8 595
- <i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	300	37,5%	500
3- INVESTISSEMENT	63 892	48 359	75,7%	15 533
- <i>Fonds spécial routier</i>	2 500	2 164	86,6%	336

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 31,4 MMDH à fin octobre 2016, contre un déficit budgétaire de 37,7 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 1,1 MMDH à fin octobre 2016 contre 2,5 MMDH à fin décembre 2015, soit une diminution de 1,4 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 32,8 MMDH contre un besoin de financement de 43,1 MMDH à fin octobre 2015 et d'un flux net positif de 1,9 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 2 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 30,9 MMDH contre un recours au financement intérieur de 45,2 MMDH à fin octobre 2015.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin octobre 2016, le financement extérieur a été positif de 1,9 MMDH en raison du remboursement du principal de la dette extérieure pour 7,3 MMDH contre des tirages de 9,2 MMDH dont 4,7 MMDH auprès de la BIRD, 3,2 MMDH auprès de la BAD, 728 MDH auprès du Japon et 420 MDH auprès du FADES.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 12,2 MMDH contre 38,6 MMDH un an auparavant;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 5 MMDH contre une diminution de 54 MDH à fin octobre 2015 ;
- et de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 913 MDH contre une reconstitution de 817 MDH à fin octobre 2015.

Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont atteint 57,7 MMDH à fin octobre 2016, en augmentation de 5 MMDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2015.

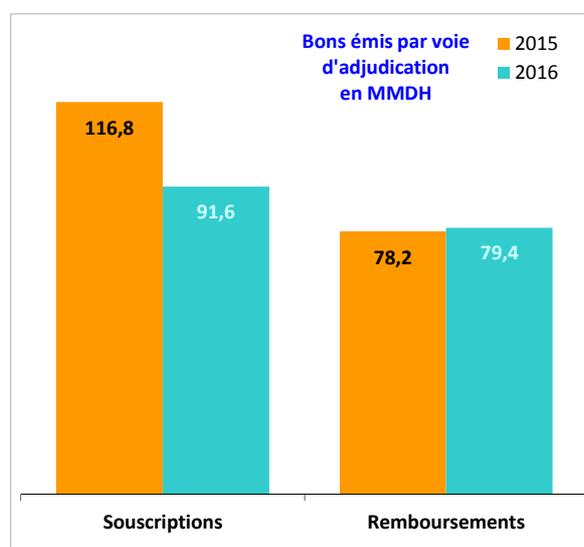
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 2,4 MMDH à fin octobre 2016 contre 3,3 MMDH en début d'exercice, compte tenu d'un placement de 900 MDH effectué en octobre 2016 et dont le remboursement n'intervient qu'en novembre.

Dette intérieure

S'élevant à 484,9 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 2,8% par rapport à son niveau à fin décembre 2015. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 12,2 MMDH, résultant de souscriptions pour 91,6 MMDH et de remboursements pour 79,4 MMDH contre un recours pour un montant net de 38,6 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 116,8 MMDH et de remboursements pour 78,2 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2015	Souscrip.	Rembour.	2016	Var %
Adjudications	470 104	91 636	79 408	482 331	2,6%
13 semaines	1 050	5 558,0	3 643,2	2 965	
26 semaines	984	7 756,2	1 544,2	7 196	
52 semaines	25 449	8 402,9	23 273,8	10 578	
2 ans	59 040	18 630,9	24 829,9	52 841	
5 ans	123 680	20 394,3	17 700,3	126 374	
10 ans	87 533	11 164,9	8 417,0	90 281	
15 ans	110 092	7 289,2	0,0	117 381	
20 ans	48 966	6 806,5	0,0	55 772	
30 ans	13 312	5 632,8	0,0	18 945	
Autres	1 631	3 384	2 445	2 570	57,6%
Total	471 735	95 020	81 853	484 901	2,8%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin octobre 2016 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations de rachat et d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette, en remplaçant notamment, la dette hors budget (maturités inférieures ou égales à 2 ans) par la dette budgétisée (maturités supérieures ou égales à 5 ans).

Ces opérations ont porté sur un montant global de 20,4 MMDH.

RACHATS ET ECHANGES DE BONS DU TRESOR			
Maturités	Rachats	Echanges	
		Remboursés	Emis
52 semaines		3 361,0	
2 ans		9 330,3	
5 ans		6 567,3	5 136,7
10 ans	20,0	1 137,2	3 852,5
15 ans			3 689,6
20 ans			2 758,6
30 ans			4 592,4
Total	20,0	20 395,8	20 029,8